



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FABIEN-DE-PANET

Communiqué de presse
Sous embargo jusqu'au 16 novembre 2011 à 11 h

Municipalité amie des enfants fait des petits!

Saint-Fabien-de-Panet, le 16 novembre 2011 – Aujourd'hui, la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est officiellement déclarée Municipalité amie des enfants (MAE). L'administration municipale a su répondre aux exigences du programme de reconnaissance MAE, piloté par le Carrefour municipal action et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Québec.

Inspiré du programme Ville amie des enfants (VAE) très présent en Europe depuis 1996, le programme d'accréditation québécois MAE a été lancé le 20 novembre 2009, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Jusqu'à présent, la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet fait partie des 10 municipalités qui sont reconnues MAE et est la première dans la région de Chaudière-Appalaches.

L'objectif premier de cette accréditation est de faire connaître les actions et les projets des municipalités, MRC, villes et arrondissements qui s'engagent à améliorer la qualité de vie des enfants en se basant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Il s'agit pour le candidat de mettre l'enfant (0-17 ans) au cœur des décisions municipales. Bien souvent, l'enfant est inclus dans la notion « famille », mais, par cette accréditation, le CAMF reconnaît que l'enfant a une place distincte dans la municipalité.

Le comité a évalué les candidatures en se basant sur plusieurs critères dont la participation des enfants, l'information qui leur est transmise, la diversité des services de loisir, l'accessibilité aux services, la sécurité des enfants et l'implication de la municipalité dans la réussite éducative. Atteindre les objectifs pour obtenir l'accréditation MAE résulte d'une collaboration transversale et une implication de tous les services municipaux. Et c'est avec fierté que Saint-Fabien-de-Panet y est arrivé!

Par cette accréditation, valide pour une durée de trois (3) ans, Saint-Fabien-de-Panet s'engage à améliorer la qualité de vie de ses enfants en réalisant trois (3) projets pour ceux-ci. Suivez donc leurs réalisations sur leur site Internet (www.saintfabiendepanet.com) et via leurs hebdomadaires locaux.

De plus, le CAMF profite de cet événement pour annoncer officiellement le lancement du site Internet de Municipalité amie des enfants (www.amiedesenfants.ca). Ce site s'avère un outil précieux pour les municipalités accréditées, celles qui veulent le devenir et pour les citoyens qui veulent s'impliquer dans leur communauté ou en connaître davantage sur l'accréditation MAE.

À propos de l'UNICEF

Chef de file mondial des organismes d'aide à l'enfance, l'UNICEF s'emploie à sauver, à protéger et à améliorer la vie des filles et des garçons dans 156 pays et territoires. L'UNICEF soutient des programmes de santé et de nutrition pour les enfants, assure la promotion d'une éducation de base de qualité, protège les enfants contre la violence, l'exploitation et le sida, et est la principale source d'approvisionnement en vaccins des nations en développement. Fort de six décennies d'expérience sur le terrain, l'UNICEF sauve et rebâtit la vie des enfants en situation de conflit et de catastrophe naturelle. L'UNICEF est entièrement tributaire des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations, d'écoles, d'associations et de gouvernements.

À propos d'Avenir d'enfants

Avenir d'enfants est l'organisme sans but lucratif, issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, qui administre la contribution de ces deux partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants. Avenir d'enfants accompagne et soutient financièrement des communautés locales et des promoteurs dans des projets favorisant le développement global des enfants de cinq ans et moins, vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait un bon départ dans la vie.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme sans but lucratif qui regroupe des municipalités, des MRC et des réseaux d'organismes tous soucieux du développement des politiques familiales municipales (PFM). En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées. Les principaux centres d'intérêt actuel du CAMF sont l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles, le développement durable, le développement social, l'équité pour les familles, la conciliation famille/travail/étude, l'accueil de nouvelles familles dont les familles immigrantes, les conditions de vie des aînés et leur contribution à la vie familiale, la migration des jeunes, les saines habitudes de vie et la revitalisation des milieux.

-30 -

Source :

Responsable MAE
Pascale Guilbault, récréologue
Coordonnatrice de projets
Carrefour action municipale et famille
450 466-9777 poste 204
pguilbault@carrefourmunicipal.qc.ca

Répondant MAE Saint-Fabien-de-Panet
Claude Doyon, travailleur communautaire
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
CLSC Saint-Fabien-de-Panet
418 249-2511 poste 6739
claudio.doyon.csssml@ssss.gouv.qc.ca